



Plessix-Balisson • Ploubalay • Trégon

BEAUSSAIS-SUR-MER

Beaussais-sur-Mer Infos

C'est beau... C'est sur mer... C'est Beaussais-sur-Mer !

2017 ③

Le mot du Maire



Nous voici à mi-mandat : déjà trois ans se sont écoulés depuis notre élection et nous continuons à réaliser nos projets avec sérénité.

Comme dans plusieurs communes de notre communauté de communes, notre directeur général administratif nous a quittés, après 22 ans de service, pour une collectivité territoriale plus importante du département.

Suite à ce départ et compte tenu de l'accroissement de la population et de la commune nouvelle, nous avons décidé, sous la responsabilité de Sylvie Cales, de réorganiser les différents services administratifs et techniques et de mettre en place un vrai dialogue social avec le personnel.

Nous avons créé le service « relations humaines ». Celui-ci travaille, en partenariat avec les représentants du personnel et le centre de gestion du 22, sur le règlement intérieur et toutes les obligations d'une commune de notre taille.

Nous avons réorganisé le service « travaux et investissements », qui assure la faisabilité des projets, le suivi de leurs réalisations et leurs financements.

Nous avons mis en place un service aux concitoyens regroupant l'accueil, l'état civil, l'urbanisme, les cartes d'identité et les passeports.

Nous avons développé le service « communication » avec la rédaction du journal municipal, des Incontournables, le suivi du site internet et l'assistance aux différentes associations pour les fêtes et cérémonies.

Nous avons maintenu les permanences des deux mairies du Plessix-Balisson et de Trégon avec un service de proximité en relation avec les équipes de Ploubalay.

Quatre pôles ont été définis avec leurs responsables :

Pôle restauration

Pôle médiathèque

Pôle enfance et jeunesse

Pôle travaux

Sans oublier le service « finances » qui gère les dépenses, les recettes et le suivi des budgets.

Cette organisation, nous la souhaitons, nous en avons besoin pour une bonne gestion dans l'intérêt général, elle répond aux attentes des équipes communales sur qui nous savons pouvoir compter pour assurer un service public de qualité auprès de tous les Beaussaisiens et Beaussaisiennes.

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer

Elections

Elections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Bureaux de votes : indiqués sur vos cartes électorales.

Ploubalay : lieu de rencontre

Plessix-Balisson : mairie

Trégon : salle du conseil (mairie)

Pièce d'identité obligatoire

Pour les prochaines élections, vous devrez vous munir **obligatoirement** d'une pièce d'identité au moment du vote, en même temps que la carte électorale.

En cas de non présentation d'une pièce d'identité, vous ne pourrez pas voter.

Procuration

Un électeur ou une électrice absent le jour de l'élection peut se faire représenter par un autre électeur inscrit dans la même commune que lui (mais pas forcément dans le même bureau de vote). La démarche s'effectue à la gendarmerie, au commissariat ou auprès du tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Pensez à faire la demande suffisamment tôt avant le scrutin.

Cartes d'identité et passeports

Depuis le mois de février, la commune de Beaussais-sur-Mer dispose d'un poste de recueil pour les demandes de cartes d'identité et de passeports.

En l'espace de trois mois :

- Délivrance de 138 cartes d'identité et 67 passeports.
- 52 cartes et 42 passeports en cours d'instruction ou production.

Le délai de rendez-vous est actuellement d'un mois contre deux mois dans d'autres communes.

Le délai moyen de délivrance du titre est de deux semaines pour les cartes d'identité et de trois semaines pour les passeports et ce, sous réserve d'un dossier conforme.

En pratique pour les demandes et remises de titres :

Contactez le service à la population au 02 96 82 60 60 afin de fixer un rendez-vous. Pensez à vérifier la date de validité de vos pièces d'identité.



Fermeture de la mairie

Nous vous informons que la mairie sera fermée le samedi 15 juillet 2017.

Recherche médecin

La commune de Beaussais-sur-mer est à la recherche d'un médecin généraliste. Pour toutes informations, vous pouvez laisser vos coordonnées à la mairie.

Dates de fauchage

Le fauchage des talus et bords de route va s'effectuer en deux temps :

Première période :

Début semaine 20 (mi-mai) : bord de route et virage dangereux

Deuxième période :

Semaine 30 (fin juillet) : bord de route et hauts de talus.

Travaux

Les travaux de la rue Ernest Rouxel débuteront à la mi-juin (remplacement des réseaux eaux usées et eaux pluviales). Ils seront suivis de l'aménagement de la chaussée et des trottoirs.

Une réunion publique sera organisée très prochainement.

Prêt de matériel communal

Pour toute demande de prêt de matériel communal, vous devez remplir une fiche technique disponible à l'accueil ou sur le site internet de la mairie.

Cette fiche est à compléter et à déposer à Jérôme Laurent, responsable du Centre Technique Municipal, au plus tard un mois avant la manifestation.

Sentiers de randonnée

Balisage et vigilance.

La commune de Beaussais-sur-Mer est une ville riche en chemins de randonnée équestre, pédestre et vélo.

Le balisage des itinéraires de randonnées est un système de signalisation qui permet de suivre les chemins du départ, jusqu'à l'arrivée, de se promener et d'admirer les paysages en toute sécurité.

Nous souhaiterions attirer votre attention sur ce point.

Le balisage permet au promeneur de suivre le bon chemin et donc de ne pas se perdre et de respecter les propriétés privées ou publiques.



Il permet d'emprunter un chemin sécurisé pour le mode de déplacement et d'éviter ainsi tout incident ou accident. Vous comprendrez en effet, qu'un randonneur équestre n'aura pas à suivre les mêmes itinéraires que ceux pour les randonneurs pédestres ou à vélos.

De même il serait fâcheux qu'un promeneur se perde à cause d'un balisage qui aurait été retiré ou déplacé. Toutes les balises se trouvent dans les guides touristiques de la région et en aucun cas elles ne doivent être déplacées ou retirées. Nous comptons sur votre civisme.

Sécheresse - Restriction à l'usage de l'eau

Nous vous informons qu'un arrêté préfectoral en date du 11 mai dernier réglemente les usages de l'eau en vue de la préservation de ressources en eau dans les Côtes d'Armor.

Vous trouverez ci-dessous les principales mesures de restrictions des usages :

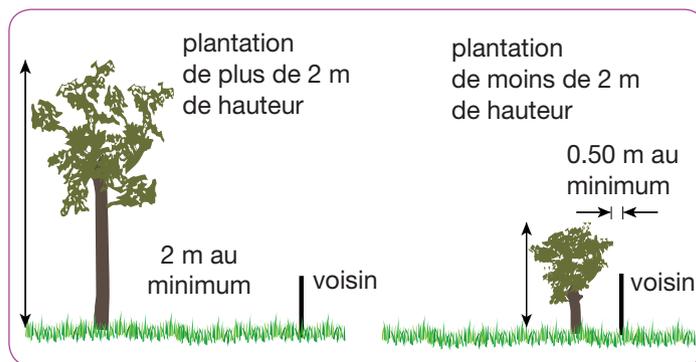
- Interdiction de lavage de véhicules hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage. Sauf véhicules ayant une obligation réglementaire ou technique.
- Interdiction de nettoyer les façades, terrasses, murs, escaliers et toitures, sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression.
- Interdiction de lavage de la voirie (chaussée, trottoirs, caniveaux...) sauf usage de balayeuses automatiques ou impératifs sanitaires.
- Interdiction de vider et remplir les piscines familiales à usage privé. Seule, la première mise en eau est autorisée.
- Interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux ou arbustifs, publics ou privés, les potagers familiaux entre 10h et 18h.
- Interdiction d'arroser les terrains de sport entre 10h et 18h.
- Interdiction de l'irrigation agricole entre 10 h et 18 h sauf pour les cultures sous serres, utilisation d'effluents issus d'une installation classée dans le respect de l'autorisation préfectorale.

Distances des plantations

Selon l'article 671 du Code civil, il n'est pas permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les textes.

Cette distance est de :

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres.
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.



Toutefois, les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté d'un mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, dès lors qu'ils ne dépassent pas la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.

Selon une jurisprudence bien établie :

La distance de plantation se mesure toujours à partir du milieu du tronc.

La hauteur limite admise se calcule du sol de plantation de l'arbre jusqu'à la pointe de l'arbre, arbuste ou haie.

La hauteur limite de l'arbre est celle maximale autorisée après repousse.

Si l'arbre a atteint la hauteur de 2 mètres, plus de 30 ans avant la date de sa saisine du tribunal, alors la prescription trentenaire est acquise.

En cas de non respect de ces règles, celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper, en application de l'article 673 du Code civil.

A défaut, il peut assigner son voisin en justice en vue de faire ordonner l'élagage de la haie et couper la végétation dépassant sur son terrain. S'il s'agit de la commune qui se plaint, elle peut adresser au propriétaire du terrain une mise en demeure de procéder à l'élagage.

A noter également que les fruits (pommes, cerises, poires, prunes, etc.) tombés naturellement des branches d'un arbre planté sur le fonds voisin appartiennent au propriétaire du sol sur lequel ces fruits sont tombés. Il est donc possible de les manger.

Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son sol, le propriétaire a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative (c'est ce qui se passe généralement pour les glands de chêne, les rhizomes de bambou).

Pesticides - Soyons vigilants

Comme l'ensemble des communes du bassin versant du Frémur et de la Baie de Beaussais, la commune de Beaussais-sur-Mer travaille pour réduire l'emploi des pesticides pour l'entretien des voiries et des espaces verts.

Nos agents utilisent moins de pesticides (utilisation sur les 3/4 des entre tombes du cimetière seulement) mais désherbent autrement : à la main ou à la binette, et ce pour plusieurs raisons : pour préserver leur santé et celle de la population, mais aussi pour ne pas polluer l'eau et pour favoriser la biodiversité. Ces nouvelles pratiques ne permettent pas d'éradiquer toute la végétation spontanée comme auparavant avec les pesticides, et prennent du temps. C'est pourquoi il est important de changer son regard sur la « propreté » des espaces communaux et d'accepter quelques herbes sauvages.

Particuliers, vous employez aussi parfois des désherbants autour de chez vous ou dans le jardin. Sachez qu'une réglementation interdit les traitements chimiques près des points d'eau, et que des solutions existent pour se passer définitivement de tout pesticide.

Si l'interdiction totale de vente des produits phytosanitaires aux particuliers ne prend effet qu'en 2019, il faut savoir que depuis le 1er janvier 2017, ces produits ne sont plus en libre-service dans les rayons mais vendus « sous clé ». Ces produits sont accessibles aux clients uniquement après un conseil personnalisé dispensé par du personnel formé.

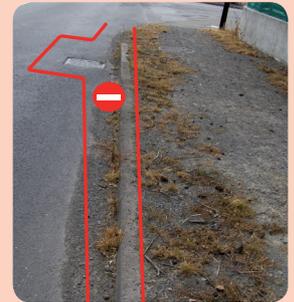
La réglementation :

Depuis février 2008, il est interdit de traiter chimiquement :

- A moins de 5 mètres des cours d'eau
- A moins d'1 mètre des fossés
- Dans les caniveaux, les avaloirs et les bouches d'égout

L'article L253-17 du code rural prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

Merci de respecter les distances



Les solutions au naturel :

Des solutions existent pour contrôler l'herbe autrement

Dans les zones où les pesticides sont interdits :

- Tondre ou entretenir au rotofil (bords de cours d'eau, fossés)
- Biner, arracher les herbes à la main (caniveaux)
- Désherber à l'eau chaude (caniveaux)
- Balayer pour éliminer la terre et les graines (caniveaux)

Dans les zones où les pesticides restent autorisés, on peut aussi s'en passer :

- Accepter les herbes, les laisser pousser et entretenir par la tonte
- Planter les pieds de murs pour concurrencer les herbes sauvages
- Pailler les massifs, sous les haies, dans le potager permet de garder l'humidité et d'empêcher la germination des graines
- Planter des plantes couvre-sol



Commémoration

Lundi 8 mai 2017, Eugène Caro, maire de Beaussais-sur-Mer et les trois maires délégués, Christian Bourget (Ploubalay), Philippe Guesdon (Plessix-Balisson) et Jean-François Merdrignac (Trégon), ont participé à la commémoration du 8 Mai 1945, organisée au monument aux morts, en présence de nombreux Beaussaisiens.

Ce moment de souvenir a été l'occasion pour Marcel Hervy, président de l'UNC locale, de décorer six combattants de la guerre 1939-1945 et de la guerre d'Algérie.

Les décorés :

Gérard Poidevin a reçu la Médaille des anciens combattants et la Médaille commémorative d'Algérie ; René Bourguignon, la Médaille de reconnaissance de la nation et commémorative d'Algérie ; Olivier Dollet, la Médaille commémorative d'Algérie et la reconnaissance de la nation, et Alain Marcadet et Lucien Lemasson, la Médaille de reconnaissance de la nation. Absent, René Benech recevra la Médaille des anciens combattants.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la salle d'honneur de la mairie. Une messe a été célébrée à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul le matin.



Les médaillés : Gérard Poidevin, René Bourguignon, Olivier Dollet, Lucien Lemasson, Alain Marcadet, accompagnés, au deuxième rang, de Marcel Hervy, président de l'UNC, des trois maires délégués, Jean-François Merdrignac (Trégon), Philippe Guesdon (Plessix-Balisson) et Christian Bourget (Ploubalay), et Eugène Caro, maire de Beaussais-sur-Mer.



Cérémonie au monument aux morts de Trégon

Hippodrome marin

Comme chaque année, la Fédération de courses de trot invite les représentants des 4 hippodromes marins à l'hippodrome de Vincennes.

Le driver Franck Nivard a été avec Carabinieri le gagnant du prix Hippodrome Marin Ploubalay Lancieux.

L'association des courses hippiques Ploubalay Lancieux lui a remis un homard.

Christian Bourget, maire délégué de Ploubalay lui a remis au nom de la commune de Beaussais-sur-Mer un magnum de champagne et une bouteille de cidre de la cuvée spéciale « commune nouvelle ».

En janvier dernier, Franck Nivard a gagné le prix d'Amérique (championnat du monde de trot).



Driver Franck Nivard avec Carabinieri

Centre d'Échanges Internationaux (cei)

Accueillez un lycéen étranger pendant son séjour en France.

Chaque année, le cei encadre de jeunes lycéens venus du Brésil, d'Allemagne, de l'Italie ou encore de l'hémisphère sud pour passer un trimestre, un semestre ou une année complète en France. Les jeunes sont scolarisés dans le lycée le plus proche et accueillis par une famille d'accueil française bénévole.

Qui peut accueillir ?

Tout le monde ! En ville ou à la campagne, avec ou sans enfants, tout foyer enthousiaste à l'idée d'accueillir peut se lancer dans cette belle expérience.

Comment ça marche ?

La famille intéressée se met en contact avec le responsable local du cei qui se rend à son domicile pour visiter les lieux. Cette rencontre sera l'occasion de parler du séjour du jeune en détail. Le responsable local accompagnera d'ailleurs la famille et le jeune tout au long du séjour.

Frais de scolarité et demi-pension au lycée et assurance pris en charge.

Contact : Katrin Merabet • efulan@yahoo.fr • 02 96 84 08 66
<https://www.facebook.com/katrin.dohnkemerabet>

Malo Dagonne

Malo Dagonne, minime à l'ECRF, et résidant à Ploubalay, s'est vu remettre le 23 avril, lors du Trophée Régional des Jeunes vététistes (TRJV), un trophée d'honneur de la part de son club, offert par la mairie de Pleslin-Trigavou, pour saluer son travail, son abnégation sur le vélo mais également pour avoir porté fièrement les couleurs de son école de VTT.



C'est une grande fierté pour Malo d'avoir bouclé la totalité des trois tours de course sans problème technique ni physique, car jusqu'à présent, il s'était vu stopper dans ses efforts, repris avant la fin du 2^e tour par les meilleurs, synonyme d'arrêt obligatoire. C'est avec fierté, qu'il a ainsi terminé ce TRJV 2^e de l'école de VTT ECRF (Entente Cycliste Rance Frémur) dans la catégorie minime.

Malo Dagonne a débuté le VTT lors de la saison 2014/2015, âgé de 10 ans, dans la catégorie Benjamin, c'est une révélation pour lui. Il participe depuis trois saisons aux TRJV, et s'est lancé pour la première fois sur une manche de coupe de Bretagne cette année.

Espace femmes du Pays de Dinan

Ciné-débat, jeudi 29 juin 2017 à 14h

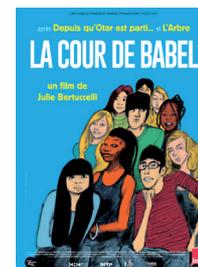
Thème : Immigration et intégration
Projection du film « La cour de Babel »
de Julie Bertuccelli

et échange avec le public.

Entrée libre et gratuite.

Espace Steredenn • Tél. 02 96 85 60 01

1, route de Dinard • 22100 Dinan



Communauté

Un conseil communautaire renouvelé

A l'issue des élections municipales anticipées de Dinard, la Communauté de Communes Côte d'Emeraude a procédé, le 20 avril 2017, à l'installation d'un conseil communautaire partiellement renouvelé, composé de 39 délégués titulaires représentant les 9 communes du territoire.

Monsieur Alain Launay, maire de Pleurtuit, a été élu à cette occasion à la présidence de la communauté de communes en lieu et place de Martine Craveia-Schütz dont le mandat de maire n'a pas été renouvelé.



Le conseil communautaire a également élu 9 vice-présidents et deux conseillers communautaires délégués, chargés de seconder le président dans la gestion des dossiers relevant des compétences de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Monsieur Eugène Caro, maire de Beaussais-sur-Mer a été élu troisième vice-président, en charge de l'habitat, des services à la personne et des affaires sociétales.

Office de tourisme

Le nouvel office de tourisme intercommunal est né.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les offices de tourisme de Dinard, Saint-Lunaire, Saint-Briac-sur-Mer et Lancieux sont regroupés dans une structure juridique unique née du transfert de la compétence tourisme à la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

L'office de tourisme est désormais porté par l'association « Dinard Côte d'Emeraude Tourisme » dont le territoire d'intervention s'étend aux 9 communes du territoire communautaire.

Les anciens offices de tourisme municipaux ont tous été maintenus en voyant leur territoire d'intervention s'élargir.

Depuis mi-avril, l'office de tourisme intercommunal dispose, par ailleurs, d'un nouveau bureau d'information touristique installé dans la mairie de Ploubalay à Beaussais-sur-Mer. Cette antenne est ouverte du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Renseignements :

Dinard Côte d'Emeraude Tourisme,
office de tourisme intercommunal
Tél : 0821 235 500
(service 0,12 €/appel + prix d'un appel)
www.dinardemeraudetourisme.com



Sorties nature 2017

Dans le cadre de la politique communautaire de sensibilisation à l'environnement, la Communauté de Communes Côte d'Emeraude organise des sorties nature dans les différentes communes du territoire et sur les sites du Conservatoire du littoral.

Pratique :

Sorties sur inscription obligatoire au 02 96 87 00 40
Tarif unique : 2 € par participant

Sorties organisées dans les communes du territoire :

• Les plantes qui se mangent et qui guérissent :

Entre botanique, histoire et imaginaire, cette promenade vous fera découvrir ces plantes, leur vie et leurs histoires. Balade sensorielle à la découverte des arbres, arbustes et fleurs sauvages à usage gastronomique, médicinal,...

Beaussais-sur-Mer (Plessix-Balisson)

Jeudi 20 juillet 2017 de 14h30 à 17h

Sorties organisées sur les sites du Conservatoire du Littoral :

• Vie sauvage des polders de Beaussais-sur-Mer :

Tantôt sauvages et tantôt façonnés par l'Homme, des espaces naturels surprenants à découvrir en toutes saisons.

Beaussais-sur-Mer (Polders de Ploubalay)

Mercredi 26 juillet 2017 de 9h30 à 12h

• Fabrication de jouets buissonniers :

Vous avez un bon couteau, un peu d'habileté, de la patience, de l'imagination, parfait ..., ça va siffler, claquer. Mais avant, il vous faudra trouver la bonne branche de noisetier, vider

le bon morceau de sureau, ou fixer la bonne herbe de nos campagnes. Balade champêtre idéale en famille !

Beaussais-sur-Mer (Ploubalay)

Jeudi 17 août 2017 de 14h30 à 17h

Collecte des déchets

Conteneurs poubelles :

Pour toute demande concernant les conteneurs poubelles, nous vous informons qu'il convient de contacter le pôle collecte et valorisation des déchets de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.

Accueil de la déchèterie :

Tél : 02 99 46 20 78

info.dechets@cote-emeraude.fr

Lieu-dit « Mon repos » à Dinard

Collectes :

En prévision des prochains jours fériés, la collecte des ordures ménagères et cartons est assurée suivant le planning habituel.

Il n'y aura pas de décalage malgré les jours fériés et ce jusqu'à fin août.

Quelques rappels :

- Sortir les bacs uniquement la veille au soir du jour de la collecte afin de ne pas encombrer les trottoirs ;
- Pour les cartons hors des bacs, ne pas oublier de les présenter pliés et ficelés si possible afin de ne pas en retrouver partout sur la voie publique.

Pensez à utiliser la déchèterie pour vos cartons, cagettes en bois et polystyrène.

L'espace (situé derrière l'accueil de la déchèterie) est en libre accès du lundi au samedi (9h-12h / 13h30-17h) et vous permet de ne pas encombrer vos bacs destinés aux ordures ménagères.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude - rubrique : « vivre et habiter » sur lequel les informations sont à jour.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes questions complémentaires :

Tél : 02 99 46 11 82

secretariat.dechets@cote-emeraude.fr

Associations

SNSM

La SNSM Lancieux est intervenue auprès de 13 élèves de grande section maternelle du groupe scolaire Henri Deroin, afin faire découvrir la SNSM, son rôle, ses missions et les moyens dont elle dispose.



A la fin de cet échange, les élèves de grande section ont pu montrer à la SNSM qu'ils connaissaient certains gestes de secourisme comme la Position Latérale de Sécurité.

Cette activité sera renouvelée au cours du mois de juin.

Alban Croset - SNSM - Lancieux

Yogarmor

L'année de yoga se termine le 28 Juin à Ploubalay. Merci à tous les adhérents pour leur enthousiasme dans la pratique. La rentrée est prévue le mercredi 20 septembre 2017.

En attendant, bonnes vacances à tous.

Contact : 06 72 25 13 91

USP Gym

Un spectacle des jeunes de la section Gym et Zumba aura lieu le vendredi 16 juin à 18h à la salle des sports.

Ouvert à tous. Venez nombreux les encourager.

Celtique et Jazz

L'association a participé au gala de danse « Armor Danse », le 20 mai 2017 à la salle des fêtes de Ploubalay.

Elle animera également la journée organisée par la SNSM à Lancieux le 14 Juillet 2017.

Elle sera en compagnie du groupe de musiciens Estran en fin d'après-midi.

Les cours continueront l'an prochain. L'association espère pouvoir ouvrir un cours enfant ainsi qu'un cours de claquettes américaines. Les horaires sont à définir.

Contact : Madame Borde au 06 24 94 12 89

Les Mordus de l'auto

Samedi matin, sous la pluie, pour la 4^{ème} édition « sortie camping », Patrice et Lionel, les organisateurs et 17 voitures de collection et 2 camping-cars des Mordus de l'auto partaient sur la route direction Saint-Briac-sur-Mer par les terres pour un week-end de trois jours.

Pause café à Jugon-les-Lacs chez Monsieur Joël Coualan, passionné de vieux matériel, pour visiter son musée.

Les participants sont arrivés vers 12h15 à la mairie de Beaussais-sur-Mer où ils ont été reçus très chaleureusement par Monsieur Caro et Monsieur Bourget.

Après un déjeuner dans la salle d'honneur de la mairie, ils sont repartis direction Saint-Briac-sur-Mer au camping pour trois jours de découverte et de convivialité.

Ce week-end camping a pour but de rassembler les jeunes et moins jeunes. « Aujourd'hui, l'association est heureuse d'accueillir 32 adultes et 10 enfants », précisent Patrice et Lionel.



Boreham

1987-2017 : 30 ans de jumelage

C'était le tour de Ploubalay de rendre visite à nos amis de Boreham et de fêter chez eux ce bel anniversaire.

Le 27 avril, 35 Ploubalaysiens sont donc partis et ont été accueillis par nos « jumeaux » pour un week-end bien rempli. Plusieurs familles se sont retrouvées avec joie, d'autres ont vite fait connaissance.

Le séjour a été bien rempli : accueil à l'école du village et visite des classes ; le samedi, visite de Londres pour les plus courageux, pour d'autres, visite d'un beau jardin et d'une exposition d'artisanat, le soir, dîner dans les familles ; le dimanche, promenade dans la jolie campagne de l'Essex,

puis Maldon, où on admire les belles péniches qui circulent encore sur la Tamise, « pub lunch », déjeuner à l'anglaise avec bière et ambiance joyeuse d'un pub ; le soir on se retrouve à une centaine autour d'un grand et magnifique buffet ; beaucoup de bonne humeur, chansons et danses anglaises et bretonnes, quelques discours, « Marseillaise » et « God save the Queen » puis embrassades avant de rentrer dans les familles. La nuit sera courte : l'avion de retour part tôt demain matin.



A.A.C.B.B.

Association des Amis du Cheval de la Baie de Beaussais

Dimanche 14 mai 2017 avait lieu la traditionnelle randonnée équestre Alain Lacroix organisée par l'association Des Amis du Cheval de la Baie de Beaussais (AACBB).



L'association a eu le bonheur d'accueillir plus de 70 cavaliers et meneurs. Ils ont pu admirer sur 28 km de chemins, les magnifiques paysages que nous avons autour du bois Joli, Beaussais-sur-Mer (à Ploubalay), Pleurtuit et Trémereuc. Au milieu du parcours une pause a été organisée afin de rafraîchir cavaliers et chevaux.

Un repas chaud a été servi par les bénévoles de l'association.

Un dizaine de cavaliers avait eu le plaisir d'arriver la veille de la randonnée sur la commune : « Nous venons de loin, ça fait plaisir de pouvoir venir avant grâce à une bonne organisation ».

Merci à tous les bénévoles sans qui cette journée n'aurait pas pu se faire. Merci également à la municipalité.

Ploubalay Rebels

Le 15 avril dernier, les Ploubalay Rebels ont participé à la Parade 2017 de Dinard sur le thème des « Contes et légendes ». L'association a choisi de présenter un char intitulé les « Légendes du Far West ».

Près de deux mois de fabrication en atelier ont été nécessaires pour réaliser ce char orné de fleurs, sur lequel un tepee plus vrai que nature, un totem vivement coloré, Monument Valley, deux cactus et d'autres accessoires typiques du Far West ont pris place.

Un groupe de 18 danseuses country de l'association ont agrémenté ce défilé par diverses démonstrations, sur des musiques gérées par Lucky Luke. Ma Dalton et ses quatre terribles rejetons ont fait le bonheur des enfants. Sitting Bull, hiératique, scrutait les visages pâles si agités tandis que Davy Crockett et Buffalo Bill surveillaient, fusil en main, le bon déroulement des festivités.

Films et photos sont visibles sur le site de l'association :
ploubalayrebels.wixsite.com/ploubalay-rebels > accueil > parade



Chasse à l'œuf 2017

Dimanche 16 avril - Ploubalay
Chasse à l'œuf dans le parc de la mairie



Mercredi 19 avril - Trégon - Manoir de la Ville Es Comtes



Samedi 22 avril - Plessix-Balisson : Vallée de Fontenelle





Groupe scolaire Henri Derouin

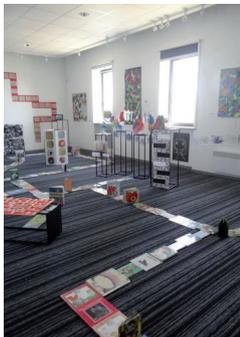
Ecole maternelle

Exposition des travaux des élèves à la médiathèque de Beaussais-sur-Mer.

Partenariat avec le FRAC de Bretagne à Rennes, 19^e édition.

Après avoir observé 4 œuvres issues du FRAC de Bretagne de Rennes en janvier dernier, les élèves des classes de l'école maternelle publique de Beaussais-sur-Mer, ainsi que certaines classes de l'école élémentaire publique, ont travaillé dans leurs classes durant plusieurs semaines pour produire une œuvre.

Chaque classe a ainsi pu exposer le fruit de son travail à la médiathèque de Beaussais-sur-Mer. Les élèves de l'école maternelle sont venus observer leur œuvre, et les autres, le mardi 16 et le jeudi 18 mai. Il y avait de quoi être fier.



Séance ludothèque

Vendredi 28 avril, nous avons reçu la visite de Pamela et sa collègue, animatrices à la ludothèque « Dansons la capucine ». Deux parents sont venus jouer avec nous. Merci à eux. Prochaine (et dernière) séance pour cette année : mardi 13 juin. On a hâte !



Ecole élémentaire

A la découverte de l'île d'Ouessant

Lundi 8 mai, dès 8 heures les élèves de CM1-CM2 étaient en partance pour l'île d'Ouessant ! Il s'agissait de découvrir le mythe de l'île tant exploité dans les récits d'aventures. Ainsi pendant 5 jours, du lundi 8 mai au vendredi 12 mai, les 34 élèves ont pu déambuler sur l'île aux 5 phares !

Ils ont ainsi monté les 105 marches du phare du Stiff construit par Vauban au temps de Louis XIV. Ils ont aussi visité le musée des phares et balises et admiré des paysages fabuleux. En outre, ils ont étudié la faune et la flore de l'île, où on ne voit pas d'arbre en raison des vents réguliers.

Ils ont ainsi pu retranscrire leurs impressions de voyage dans leur carnet de voyage et aussi en écrivant des comptes rendus via les tablettes numériques, l'école ayant le label d'école numérique. Ce séjour s'est déroulé sous un beau soleil et a enchanté les élèves.



L'arbre m'a dit

Dans le cadre de notre projet d'école sur l'environnement, Amaury, animateur nature à la maison de la Rance, est intervenu auprès des élèves de CP et CE1. Ces derniers, participant au projet « l'arbre m'a dit » pour comprendre la place de l'arbre dans notre environnement et son rôle particulier dans la protection de l'eau. Ainsi, ils ont pérégriné autour de l'école pour découvrir des haies bocagères, lieux d'habitat de plein d'oiseaux, d'insectes et arachnides. Ils ont en outre, appris le cycle de vie de l'arbre et en ont profité pour apprendre le nom de quelques arbres proches de l'école. Ensuite, ils sont revenus en classe pour illustrer ce qu'ils ont appris. Une exposition présentera courant juin à l'école des croquis, schémas et dessins des enfants.



La fête de l'école aura lieu vendredi 30 juin 2017 à partir de 19h à la salle des fêtes de Ploubalay.

Spectacle gratuit. Venez nombreux. Restauration sur place (moules-frites et galettes-saucisses). Payant.



Ecole Saint Joseph

Ferme d'Antan

Les élèves des classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 ont pris la route pour Plédéliac. Ils se sont retrouvés à la ferme d'Antan. Ils ont fait connaissance différents animaux : la vache Ficelle et son veau, le mouton, la chèvre, les cochons, le chien de garde, les lapins, les poules, les pigeons, la pintade... Ils ont visité la maison et en particulier « l'hôte » qui était la pièce principale dans laquelle toute la famille vivait. Dans le deuxième atelier, les enfants ont réalisé du beurre. Rendez-vous était pris le vendredi 19 mai pour fabriquer du pain.



Opération sandwich

A l'occasion du carême, une opération sandwiches a eu lieu le jeudi 6 avril. Elle a permis de récolter 360 € donnés à l'association des Restos du cœur.



Handball pour les CE2-CM1 et CM1-CM2.

Les élèves des 2 classes ont bénéficié de 5 séances de handball, prises en charge par la mairie de Ploubalay et encadrées par Aimé Lejeune, entraîneur. Les enfants ont travaillé différentes situations : Le dribble, le tir, le positionnement en attaque, en défense... A la fin de chaque séance, les enfants se sont affrontés lors de petits matchs.



Piscine

Les GS et les CP-CE1 ont piscine jusqu'au jeudi 22 juin à la piscine de Saint-Cast-le-Guildo.



Kermesse de l'école le 25 juin

Défilé à 11h. Restauration sur place. Kermesse l'après-midi à l'école.



Les inscriptions au centre de loisirs s'effectueront à compter de mi-juin (sauf pour les camps à partir de début juin). Enfant à partir de 3 ans (date anniversaire).

- **10 au 14 juillet** : Histoire de France
 - **13 juillet** : Zoo de la Bourbansais
- **17 au 21 juillet** : Voyage dans l'espace
 - **18 juillet** : Planétarium et parc des Gayeulles
- **24 au 28 juillet** : Médiévale fantastique première partie
 - **28 juillet** : Course d'orientation à Jugon-les-Lacs
- **31 juillet au 4 août** : Médiévale fantastique deuxième partie
 - **2 août** : Jardin des « Petits diables » et spectacle équestre
- **7 au 11 août** : Élémentaire mon cher Watson
 - **11 août** : Structure gonflable
- **14 au 18 août** : Comme un poisson dans l'eau
 - **18 août** : Cobac Parc
- **21 au 25 août** : Les champions de l'été
 - **25 août** : Accrobranche
- **28 au 30 août** : Préparons la rentrée

Camps

- **24 au 28 juillet** : Camp à Jugon-les-Lacs (16 places - De 8 à 14 ans)
- **7 au 11 août** : Camp d'équitation (18 places - De 6 à 14 ans)

Mini-camps

- **20 juillet et 3 août** : 1 nuit au centre (limité à 16 places - A partir de 3 ans)

Détail des programmes à partir de mi-juin au centre de loisirs et sur le site internet de la mairie.

Le programme peut être modifié.

► Bébés lecteurs

Animations pour les enfants

Les mercredis Bébés lecteurs

Animation gratuite
de 30 minutes

ouverte à tous les enfants
de 0 à 3 ans
accompagnés d'un adulte

7 juin

5 juillet

10h30

Reprise en septembre



► Animation

Mercredi 7 juin à 15h30

Thérèse Dufour conteuse
et Marie-Claire Hamon professeur
de Yoga vous proposeront
une animation yoga-conte
de leur premier livre édité
chez Hatier jeunesse.

Séance de mise en pratique du yoga-conte sur 45 mn et
signature de l'ouvrage (vente et dédicace).

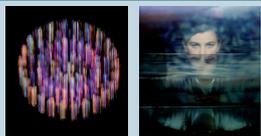
A partir de 4 ans.



► Exposition

Du 5 juillet au 23 août

Ghislaine Salabert-Mouglin



Crèche Moby douce

**Suite à la commission d'admission,
il reste quelques places pour les enfants de plus de 18 mois.**

Les familles intéressées peuvent contacter Armelle Jolivet, directrice de la structure.

Contact : 02 96 82 60 48 • mobydouce@gmail.com

► Projection-débat

Ovnis

Mardi 18 juillet

Thème :

« Sommes-nous seuls dans l'univers ? »

Soirée animée par Pierre Le Roy

Jean-Claude Bourret signera son

ouvrage co-écrit avec Jean-Pierre Petit

« Ovni, l'extraordinaire découverte »

Horaire et documentaire à préciser

Salle des fêtes de Ploubalay

Gratuit et sur réservation :

02 96 88 60 68



► BCA

Notre bibliothèque partenaire de
la **BCA** vous propose depuis 1 an
des ressources numériques.



Télécharger des livres, écouter de la musique, regarder des
films en streaming, lire des magazines sur vos téléphones
ou tablettes, suivre des cours en ligne.

Tout cela est désormais à votre disposition dans les
bibliothèques du département ou à votre domicile.

C'est gratuit si vous êtes abonnés à la médiathèque.

Nous vous fournirons votre code par téléphone si vous le
souhaitez.

► Contact :

02 96 88 60 68 • mediatheque@beaussais.bzh

► Retrouvez-nous sur facebook !





Juin

Samedi 10 - INTERCLUB DE JUDO

A partir de 13h30 - Salle des sports de Ploubalay - Organisé par l'USP Judo

Samedi 10 - FEU DE LA SAINT JEAN ET BAL

20h - Salle des fêtes de Ploubalay
Petite restauration à partir de 20h
Organisé par le Comité des fêtes de Ploubalay

Contact : S. Rouquat - 06 35 48 84 06
rouquatsandrine@orange.fr



Jeudi 15 - BUFFET

12h - Salle du lieu de rencontre
Organisé par le Club de l'Amitié

Vendredi 16 - SPECTACLE DES JEUNES

Section gym et zumba
18h - Salle des sports de Ploubalay
Organisé par le l'USP

Samedi 17 - THÉÂTRE

Comédie « Chez le médecin »
de Benoît Fouchard par l'association
« Seul en scène » - Gratuit - Ouvert à tous
16h45 - Salle des fêtes de Ploubalay

Samedi 17 - TOURNOI FOOT MICKAËL ESNAULT

17h30 - Organisé par USP Foot

Vendredi 23 - FÊTE DE LA MUSIQUE

À partir de 20h30 - Place de l'église de Ploubalay - Restauration sur place (galette-saucisse, frites)

Organisée par l' A.C.A.P.L.

Dimanche 25 - KERMESSE

Kermesse de l'école Saint Joseph (détails page 13)

Mardi 27 - MARATHON DE BRIDGE

De 14h à 24h
Salle des fêtes de Ploubalay
Contact : bridge.ploubalay@free.fr

Vendredi 30 - KERMESSE

Kermesse du groupe scolaire Henri Derouin à l'école à partir de 19h
Restauration sur place

Juillet

Dimanche 2 - COCHON GRILLÉ

En plein air - Baie de Beausais - 12h
Organisé par le Comité des fêtes de Trégon
Contact : Mme Réhel - 02 96 80 95 62

Dimanche 2 - DANSE

Spectacle de danse de l'Association Skol Danse - 19h30
Théâtre des Jacobins à Dinan - Payant
Contact : a.b.durant@orange.fr

Mardi 4 - MARIONNETTES KLISSING

Parking de la salle des fêtes de Ploubalay

Jeudi 6 - REPAS GALETTE-SAUCISSE

12h - Salle du lieu de rencontre
Organisé par le Club de l'Amitié

Jeudi 10 - REPAS GRILL

12h - Salle du lieu de rencontre
Organisé par le Club de l'Amitié

Vendredi 7 - FÊTE DES VOISINS DU PLESSIX-BALISSON ET CONCERT

A partir de 19h
Salle des fêtes du Plessix-Balisson
Pour fêter l'été, adhérents et voisins se retrouveront pour partager les spécialités culinaires de chacun dans une ambiance festive et chaleureuse
Organisée par les Férus du Plessix
Contact : 06 73 41 30 56
lesferusduplessix@laposte.net

Dimanche 9 - JOUTES NAUTIQUES

Toute la journée au port de Dinan avec l'équipe de Beausais-sur-Mer
Venez nombreux les encourager
Organisées par Kiwanis

Vendredi 14 - DÉFILÉ À BEAUSSAIS-SUR-MER

Ploubalay
10h30 - Départ de la mairie
10h45 - Dépôt de la gerbe au monument aux morts
11h15 - Vin d'honneur à la mairie

Du 15 juillet au 15 septembre EXPOSITION

Expositions artistiques extérieures
Divers lieux de Beausais-sur-Mer
Deux concerts les 21 juillet et 19 août
Organisée par l'association « Les Balissades
Samedi 15 - CONCOURS RÉGIONAL DE BOULES

Triplettes - 13h30 - Boulodrome
Ouvert à tous - Inscription sur place
MARDI 18 - PROJECTION-DÉBAT
Thème : « Sommes-nous seuls dans l'univers ? » (détails page 15)

Du lundi 17 au vendredi 21 ANIMATIONS ARTISTIQUES ET FESTIVAL PANN'ART

Du lundi au vendredi - Cours de théâtre
Le matin - Durée 1h30 - Salle du Mille Club à Ploubalay
Groupes : 6-10 ans et 11-14 ans
Contact : 06 70 95 37 67

Vendredi 21 - 18h - Représentation théâtrale des enfants - Gratuit
20h - Concert Fest Noz

Les Frères Morvan et Bravo l'orkess
Salle des fêtes de Ploubalay - Entrée 7 €
Samedi 22 - Représentation artistique et animations diverses

A partir de 13h - Parking de la salle des fêtes de Ploubalay
Scène ouverte pour les musiciens (venez avec vos instruments) - Ouvert à tous.
Exposition d'artistes plasticiens renommés et découvrez vos talents d'artistes en ateliers

Concert : T.R.I.T.S., Maracujah, Bob's not Dead, Buzz off et La Clique
20h - Salle des fêtes de Ploubalay
Entrée 7 €

Restauration sur place

